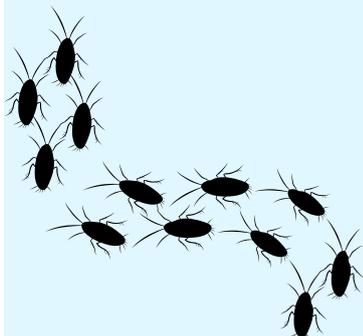


# J'AI APERÇU DES BLATTES OU DES CAFARDS

- Les blattes ou cafards sont des insectes rampants.
- Leur présence engendre des risques pour la santé et propage des bactéries.
- Leur prolifération rapide peut être maîtrisée par l'application stricte de règles d'hygiène et la vigilance de chacun.
- Le Crous de Lyon dispose de moyens de lutte spécifiques contre ces nuisibles : pour que les protocoles soient efficaces, nous vous demandons de faire preuve de vigilance et d'appliquer les consignes données pour vous en débarrasser.



Je le signale immédiatement



# Un doute ?

Vous avez constaté la présence de blattes ou de cafards dans votre logement ou dans les parties communes ?

- Tout au long de l'année, chaque résidence est traitée de manière préventive, afin de maîtriser les populations de nuisibles. Malgré ces actions, certains logements ou parties communes peuvent être infestés, si les conditions sont propices. Dans ce cas, un protocole de traitement curatif est mis en place.

## Le Crous agit contre les nuisibles

En cas de présence avérée de blattes ou de cafards, signalez-le via le formulaire en ligne. Une entreprise extérieure spécialisée intervient pour mettre en place un protocole qui consiste en deux phases de pulvérisations : une première pulvérisation suivie d'une seconde à J+10. Dans les deux cas, le logement peut être réintégré 4 heures après.

## Agissez vous aussi

Avant et après l'intervention, préparez votre logement :

- Jetez les aliments contaminés dans un sac poubelle fermé avec du scotch et apportez-le au bac à ordures. Regroupez les aliments non contaminés dans un sac poubelle fermé hermétiquement. Aucune nourriture ne doit être apparente et laissée à l'air libre.
- Passez l'aspirateur ou le balai.
- Lavez le sol de la cuisine et des sanitaires sans eau de Javel.
- Regroupez vos vêtements, vos équipements électroménagers au milieu de la chambre, dans un sac poubelle fermé.
- Videz le réfrigérateur et nettoyez-le avec du vinaigre blanc.
- Entre les deux traitements, évitez de lessiver les sols et ne nettoyez pas les traces blanches qui peuvent apparaître.

- Privilégiez le balai ou l'aspirateur pour aspirer les cafards morts et les œufs, videz votre sac d'aspirateur.
- Aérez une heure minimum lorsque vous récupérez votre logement.



**Retrouvez des conseils pour prendre soin de votre logement dans le guide "Bien chez soi" disponible à l'accueil ou en ligne sur [crous-lyon.fr](http://crous-lyon.fr) rubrique **Se loger / je suis résident au Crous / lutte contre les nuisibles**.**